

Intégration continentale et soins de la santé

Le système de soins de la santé public du Canada est menacé. Des groupes d'affaires, des groupes de réflexion de droite et certains politiciens veulent remplacer le système public universel canadien par un système à deux niveaux du genre américain. Nos gouvernements provinciaux ne se bousculent pas pour les arrêter tandis que le gouvernement fédéral accélère la privatisation en harmonisant nos politiques sur l'environnement, les aliments et la santé à celles des É.-U. À moins que les Canadiens ne le défendent, notre système de santé public ne survivra pas aux attaques combinées du secteur à but lucratif et de l'intégration continentale.

Le Canada privatise déjà

Environ le tiers des dépenses en santé publique canadiennes vont à des soins rémunérés, les services étant désassurés et les médecins se retirant du régime d'assurance-maladie. Les cliniques privées se multiplient, notamment en Colombie-Britannique et au Québec, tandis que les infractions à la Loi canadienne sur la santé, l'imposition de frais de service et de frais annuels dans les cliniques par exemple, restent impunies. Depuis la décision de la Cour Suprême en 2005 dans l'affaire Chaoulli, les provinces examinent aussi la possibilité de laisser l'assurance-santé privée concurrencer le régime d'assurance-maladie universel du Canada. Ceci permettra aux gens de payer pour un service plus rapide – ceux qui en ont les moyens bien entendu.

Qu'est-il arrivé?

Les soins de la santé au Canada se ressentent encore de coupes budgétaires fédérales dans les paiements de transfert aux provinces au milieu des années 1990. Ces coupes ont entraîné des périodes d'attente prolongées et une pénurie de

médecins et d'infirmières à travers le Canada. Les gouvernements provinciaux, privés des subventions fédérales, se sont tournés vers le secteur privé pour trouver des solutions, même si tout indique que cela sera plus dispendieux, que cela détournera des ressources du système public et ne fera qu'augmenter les périodes d'attente.

Privatisation irréversible

L'exemption accordée aux soins de la santé dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain, qui a éloigné les grandes entreprises de soins de la santé américaines du Canada, ne s'applique qu'à un système exclusivement public. Une fois privatisé, le système doit considérer les entreprises américaines de la même façon que les entreprises canadiennes. Ceci permettrait aux chaînes d'hôpitaux privés américaines, aux organisations de soins de santé intégrés et aux compagnies d'assurance privée de recevoir des subventions gouvernementales, drainant de la sorte des ressources du système public. Ce faisant, les médecins quitteraient le système public en masse, à la recherche de meilleurs revenus dans le secteur privé.

Sauver les soins de santé publics

Le Canada doit trouver des solutions publiques aux périodes d'attente, recruter plus de médecins et d'infirmières et consolider le régime d'assurance-maladie public de façon à ce que tous les Canadiens aient le même accès aux soins de la santé. Des solutions publiques sont possibles à un prix que nous pouvons payer, pas au prix de laisser entrer un système de soins de la santé privé de style américain.

Pour obtenir plus d'information et vous joindre à la campagne Profit is not the Cure, visitez www.profitisnotthecure.ca.

